

CIRCET

17 rue Jean Baptiste Perrin

Eysines 33320

# DOSSIER D'INFORMATION

Adresse du projet SFR :

22 RUE PETRICOT,

Résidence Horizon

Commune de : 64200 - BIARRITZ

Référence SFR : 640045\_BIARRITZ SUD

TERRITOIRE

RÉSEAU

VILLE NUMÉRIQUE

MOBILITÉ

PROXIMITÉ

TRÈS HAUT DÉBIT

SERVICES

ENVIRONNEMENT

ENGAGEMENT

The SFR logo is a stylized, multi-colored geometric shape composed of several overlapping polygons in shades of red, orange, pink, and purple. The letters 'SFR' are printed in white on the red portion of the logo.

SFR

01/03/2021

## Caractéristiques du projet

Coordonnées géographiques en Lambert :

- X : 284 260m

- Y : 1837 815m

- Z : 68 m NGF

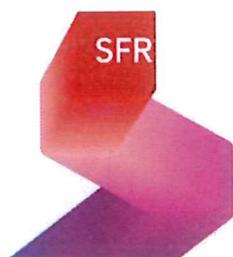
### Dossier d'urbanisme

Déclaration préalable		Permis de construire	
<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non

### Calendrier indicatif des travaux :

Activation du service 5G à partir de l'attribution des fréquences par l'ARCEP

Et de l'autorisation d'émettre de l'ANFR.



### Caractéristiques d'ingénierie radio :

- 2G, 3G, 4G, 5G avec antennes à faisceaux Fixes de gain 17 dBi

• Systèmes	Actuel	A terme	Puissance PIRE (dBW)	Azimuts	Tilt	HBA <sup>1</sup>
4G - LTE 700			30			
4G - LTE 800	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	33	80°/200°/320°	4°/6°/5°	29.00m
2G – GSM 900	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	33 - 34	80°/200°/320°	4°/6°/5°	29.00m
3G - UMTS 900	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	33	80°/200°/320°	4°/6°/5°	29.00m
4G - LTE 1800	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	33	80°/200°/320°	6°/4°/6°	29.00m
3G-UMTS 2100	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		80°/200°/320°	6°/4°/6°	29.00m
4G – LTE 2100	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	35	80°/200°/320°	6°/4°/6°	29.00m
5G – NR 2100	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				
4G - LTE 2600	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	36	80°/200°/320°	6°/4°/6°	29.00m

Tableau de correspondance des puissances pour une antenne typique de gain 17dBi :

PIRE <sup>2</sup> (dBW)	PAR <sup>3</sup> (dBW)
30	28
33	31
34	32
35	33
36	34
40	38

<sup>1</sup> Hauteur Bas d'Antenne

<sup>2</sup> Puissance Isotrope Rayonnée Equivalente

<sup>3</sup> Puissance Apparente Rayonnée



- 5G avec antennes à faisceaux orientables de gain 24 dBi

Systèmes	Actuel	A terme	Puissance PIRE maximale moyenne (dBW)	Azimuths	Tilt	HBA <sup>4</sup>
5G – NR 3500		<input checked="" type="checkbox"/>	40	80°/200°/320°	6°/6°/6°	31.00m

« Les technologies d'antennes actives sont caractérisées par une plus grande dispersion dans le temps et dans l'espace de la puissance rayonnée par rapport aux antennes passives. Pour cette raison, on n'indique pas la PIRE mais la puissance maximale moyenne rayonnée (ou PIRE maximale moyenne), qui est beaucoup plus représentative de la puissance effectivement utilisée et rayonnée par l'antenne »

**Adresse de la Direction Régionale Technique chargée du dossier :**

SFR

Jérôme PAGES

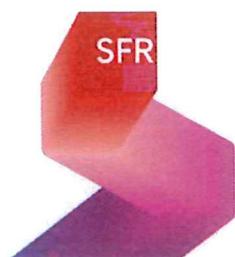
Responsable Environnement

ZAC de Basso Cambo, 12 rue Paul Mesplé, 31106 Toulouse

Jerome.pages@sfr.com

---

<sup>4</sup> Hauteur Bas d'Antenne



## Déclaration ANFR

1. Conformité de l'installation aux périmètres de sécurité du guide technique DR 17

Oui  non

2. Existence d'un périmètre de sécurité accessible au public :

Oui, balisé  oui, non balisé  non

Périmètre de sécurité : zone au voisinage de l'antenne dans laquelle le champ électromagnétique peut être supérieur au seuil du décret ci-dessous.

3. Le champ radioélectrique maximum qui sera produit par la station objet de la demande sera-t-il inférieur à la valeur de référence du décret n°2002-775 du 3 mai 2002 en dehors de l'éventuel périmètre de sécurité ?

Oui  non

4. Présence d'un établissement particulier de notoriété publique visé à l'article 5 du décret n°2002-775 situés à moins de 100 mètres de l'antenne d'émission

Oui  non



## Description détaillée du projet

Dans le cadre du projet décrit dans ce dossier, SFR prévoit notamment de déployer la 5G. Les systèmes et fréquences ajoutés sont : la 5G NR2100 et la 5G NR3500.

### **Pour les projets prévoyant l'ajout de la 5G NR2100 \*:**

Ce projet consiste à assurer une continuité de service 5G entre les sites 5G NR 3500 (antennes à faisceaux orientables) existants ou à venir, par une évolution logicielle du réseau existant LTE 2100 (antennes à faisceaux fixes).

Ce projet sera sans impact visuel.

La puissance étant conservée à l'identique et les antennes étant inchangées, Il n'y aura pas d'évolution du niveau de champ électromagnétique.

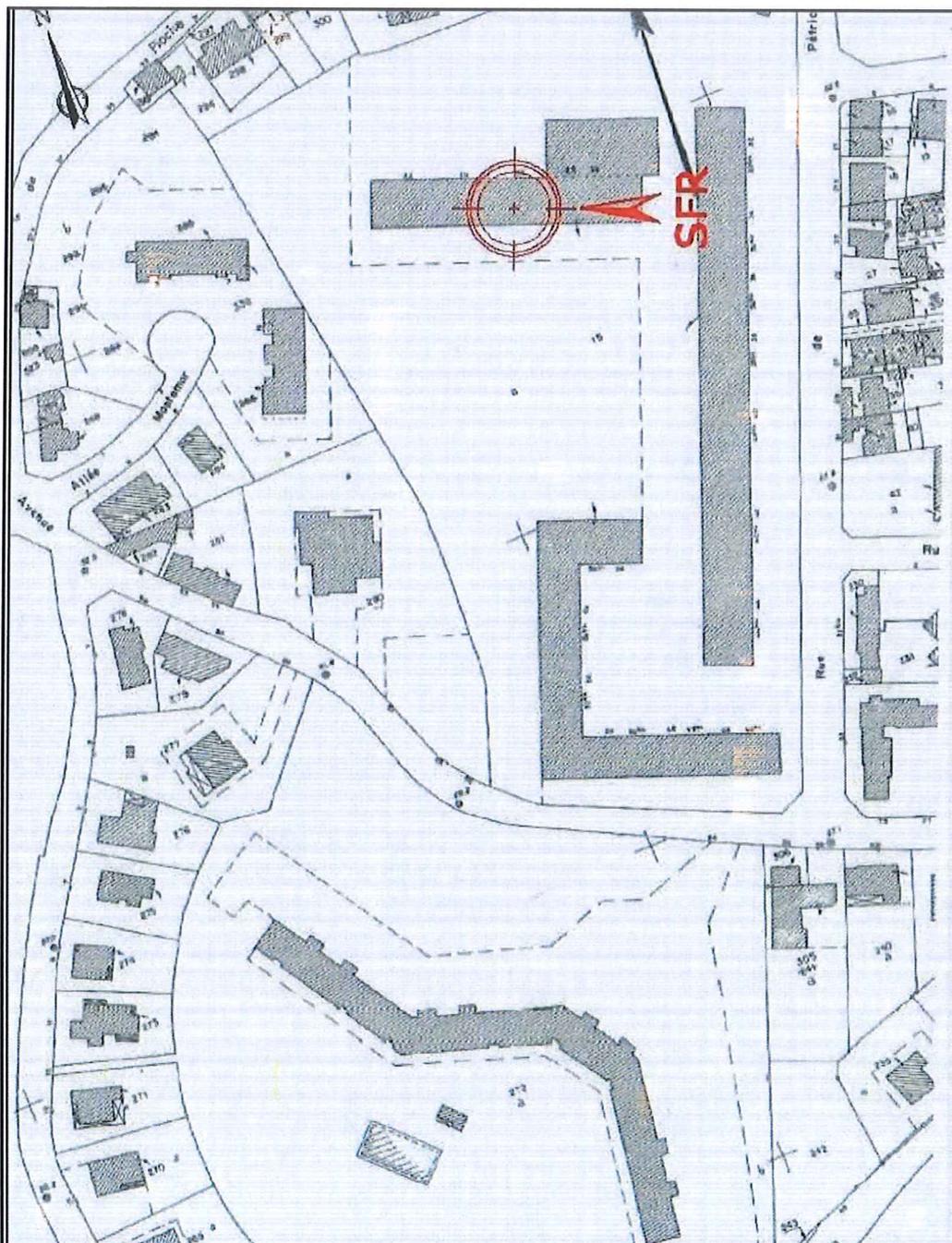
### **Pour les projets prévoyant l'ajout de la 5G NR3500 \*:**

Ce projet consiste à déployer une nouvelle antenne à faisceau orientable par secteur, dans les mêmes azimuts que les antennes existantes.

\* L'introduction de la technologie 5G fait l'objet d'une autorisation préalable de l'Agence nationale des fréquences pour chacun des sites concernés. Elle s'inscrit dans le respect strict et continu des valeurs limites d'exposition du public aux champs électromagnétiques établis par le décret 2002-775 du 3 mai 2002.



Extrait du plan cadastral



	<b>PLAN DE CADASTRE</b> <b>BIARRITZ SUD</b>				DOSSIER	DIM
					ECHELLE	1/1500
				DATE	01/03/2021	
	NUMERO DE SITE	NUMERO DE PLAN	INDICE	FOLIO	FICHER	640045_2-4.DIM
	640045	2-4	A	2	DESSINATEUR	CIRCET

CE DOCUMENT EST LA PROPRIETE DE LA SFR. IL NE PEUT ETRE COMMUNIQUE OU REPRODUIT SANS SON AUTORISATION ECRITE.

